

## **M. Omar Belhadj, président de la Cour Constitutionnelle – Compétence, patriotisme, intégrité : Une force tranquille au service de l'Algérie et de la Constitution**



### **Portrait : M. Omar Belhadj, président de la Cour Constitutionnelle**

### **Compétence, patriotisme, intégrité : Une force tranquille au service de l'Algérie et de la Constitution**

Par quoi commencer le portrait d'un homme comme M. Omar Belhadj, le Président de la Cour Constitutionnelle, instituée pour la première fois en Algérie ?

Commencer par son parcours historique au sein de l'ALN quand il a abandonné sans aucune hésitation ses études pour rejoindre les rangs des Moudjahidine et répondre à l'appel de la Nation ?

Ou bien commencer par sa carrière de magistrat, parmi les premiers qui ont mis les bases de l'actuel système judiciaire algérien ? Ou encore par ses qualités d'homme politique intègre qui a préféré se consacrer à sa profession d'avocat ? Ou enfin, commencer par le patriote, le compétent et l'intègre qui a répondu une seconde fois à l'appel de la Patrie pour diriger la Cour Constitutionnelle et participer à l'édification de l'Algérie Nouvelle ?

**« J'ai répondu présent sans hésiter à l'appel de l'Algérie »**

A écouter M. Omar Belhadj se raconter depuis sa jeunesse quand il était étudiant dans un pays voisin et que l'Algérie se trouvait en pleine guerre d'indépendance et ce qui est arrivé par la suite, nous nous sommes trouvés emportés par la vague irrésistible qui émanait de son discours. M. Belhadj parlait avec une telle émotion de cette période, que nous y avons été transportés malgré nous. Nous l'écoutions presque avec dévotion, nous nous attendions à entendre le sifflement des balles des soldats français et les vacarmes épouvantables de l'artillerie lourde le long des frontières de notre pays. Mais laissons M. Omar Belhadj nous dire comment il a été contacté et qu'est-ce qu'il a fait par la suite :

**« Je dirai que Omar Belhadj est un natif de l'année 1940 à Hennaya (Tlemcen).**

J'étudiais au Maroc quand, en 1960, nous avons reçu des instructions de la part de l'OcFLN nous ordonnant de rejoindre nos frères moudjahidines dans les montagnes algériennes, à l'instar des autres étudiants qui nous avaient précédés en 1957. Nous avons bien sûr répondu à cet appel et nous avons été pris en charge par des moudjahidine pour un entraînement militaire afin d'apprendre le maniement des armes et les rudiments d'une vie de soldats dans les montagnes. Outre cet entraînement classique, nous avons reçu une formation supplémentaire sur la manière de pratiquer des brèches dans la ligne Morice et même la ligne Challe pour permettre aux combattants de l'ALN de traverser la frontière en toute sécurité. Cet entraînement a duré près de six mois au terme duquel certains ont regagné les bases où ils ont été affectés, certains sont tombés au champ d'honneur et un autre groupe dont je faisais partie avec feu Bensalah, ancien Président du Sénat et Chef de l'Etat et feu Mohamed Teghia qui a été ministre de la justice de 1992 à 1995, a reçu une autre formation pour en faire des 'commissaires politiques' et nous avons été affecté sur une autre base où feu Houari Boumediene nous a rendu visite », nous a appris d'une traite M. Omar Belhadj.

A la fin de leur formation en qualité de commissaires politiques, les membres de ce groupe ont rejoint la zone 8 et chacun a été affecté à un corps de l'armée de libération nationale. Au cours de la période qu'il a passée dans ses nouvelles fonctions de commissaire politique, M. Omar

Belhadj participait, en plus de ses missions, à certaines opérations militaires : « et les opérations que nous menions étaient surtout des opérations de provocation à l'encontre des soldats français afin de les obliger à utiliser l'artillerie le long de la ligne Morice durant une période assez longue. Ces opérations ont beaucoup aidé les algériens dans les discussions qu'ils menaient avec le gouvernement français et qui ont précédé de peu les accords d'Evian, d'autant plus que le Général de Gaulle avait affirmé que cette opération

de pilonnage leur coutait 2 milliards de francs chaque jour, et c'était trop pour l'économie française », a-t-il raconté.

Notre interlocuteur revient à ses missions en qualité de commissaire politique pour dire qu'elles consistaient en l'exhortation des moudjahidine et leur encouragement à lutter pour l'indépendance de l'Algérie qui pointait déjà du nez. En outre, les commissaires politiques préparaient les moudjahidine à vivre l'Algérie indépendante et les grands chamboulements qui allaient inmanquablement intervenir.

Puis vint la signature des Accords d'Evian le 19 mars 1962 : « que nous considérions, nous en qualité de djounoud, comme le véritable jour de l'indépendance car il signifiait pour nous la fin des grandes souffrances que nous supportions pour la libération de notre pays », a-t-il rappelé.

« Lorsque l'accord de cessez-le-feu a été signé, notre joie était immense, nous nous trouvions près des frontières et il y avait une rivière non loin de là. Nous nous y sommes rendus, nous nous sommes lavés, nous avons lavé nos vêtements, c'était pratiquement un luxe que nous nous permettions rarement », s'est souvenu notre interlocuteur. Mais, a-t-il continué, la direction de l'ALN leur avait recommandé d'être prudents, malgré le cessez-le-feu car l'ennemi français n'était pas digne de confiance. « Nous sommes rentrés en Algérie mêlés à des familles de réfugiés et nous nous sommes rendus directement à Kenadsa puis à Bechar », raconte encore M. Belhadj.

Par la suite, les commissaires politiques, dont faisait partie M. Omar Belhadj, ont eu comme mission de préparer et de sensibiliser les algériens au référendum sur l'indépendance de l'Algérie que le colonisateur français a organisé le 1er juillet 1962. Mission accomplie avec brio puisque le référendum se termina avec plus de 97% de oui pour l'indépendance.

Après le 5 juillet 1962, jour de l'indépendance de l'Algérie et après les journées de joies des retrouvailles et de retour au pays, les moudjahidine ont été priés de choisir entre le retour à la vie civile ou de s'intégrer à l'Armée algérienne pour continuer leur mission de reconstruction et d'édification de l'Algérie indépendante. M. Omar Belhadj, qui avait arrêté ses études au Baccalauréat, a préféré les continuer et en a fait part à ses supérieurs.

## **Le grand retour à la vie civile et aux études**

« Après avoir envoyé une demande dans ce sens, nous avons reçu la réponse au courant du mois de septembre par le biais du quotidien 'El Chaab' édité en langue arabe nous demandant de rejoindre la capitale Alger afin de choisir le pays où nous pourrions continuer nos études. Pour ma part j'ai choisi la Jordanie que j'ai rejoint pour l'année

universitaire 1962/1963 puis j'ai continué mes études que j'ai terminées avec excellence », déclare notre interlocuteur.

M. Belhadj se rend ensuite au Caire (Egypte) et intègre la faculté de droit où il poursuit des études durant quatre ans et retourna en Algérie.

### **Après la lutte armée, la lutte pour l'édification de l'Algérie indépendante**

De retour en Algérie, M. Omar Belhadj est employé en qualité de journaliste au sein d'El Moudjahid Hebdo en langue arabe sous la direction de feu Si Mohamed El Milli, fonction qu'il occupa de septembre jusqu'à mars, date à laquelle il reçut son affectation en qualité de juge à ...

Béchar ! « Je suis entré à Béchar en qualité de Moudjahid puis le destin a voulu que j'y retourne en qualité de juge », note M. Belhadj d'une voix émue. Il demeura à Béchar de 1967 jusqu'à 1974, période durant laquelle il s'éleva dans la hiérarchie à partir de procureur adjoint, puis procureur et procureur général adjoint, avant d'être désigné comme procureur général de M'Sila qui venait d'être érigée en wilaya. « J'ai eu l'honneur de créer la Cour de M'Sila selon le nouveau découpage judiciaire qui suit le découpage administratif (nouvelle wilaya). J'ai dû faire face à de grandes difficultés pour mettre en place la Cour de M'Sila car les moyens de cette nouvelle wilaya étaient presque nuls, la ville ayant été pratiquement désertée après le séisme qu'elle avait connu quelque temps plus tôt. Mais, grâce à Dieu, nous avons réussi et c'est maintenant l'une des plus importantes écoles de magistrature à travers le territoire national », ajoute notre interlocuteur.

Après M'Sila où il est resté trois années, M. Omar Belhadj a été affecté à la Cour de Médéa en qualité de Procureur Général, une Cour qui avait une importance particulière à cause de la présence du pénitencier de Berrouaghia où il y avait des prisonniers politiques et la Cour faisait l'objet de contrôles réguliers.

En 1979, M. Belhadj a été désigné Directeur du personnel et de l'administration générale au niveau du ministère de la justice, poste qu'il occupa durant une année avant de se retrouver à la Cour Suprême en qualité de Conseiller durant sept années. Après cela, il demanda à partir en retraite anticipée, pour des raisons personnelles. Aussitôt en retraite, il s'installa à son compte en qualité d'avocat jusqu'en 2019, date à laquelle il a été désigné membre du Conseil de la Nation par Monsieur le Président de la République et ce, jusqu'en 2021 date de sa nomination par le Président de la République Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la Cour Constitutionnelle.

**Les héros sont toujours là !**

Avec cette nouvelle mission hautement stratégique, M. Omar Belhadj vient de confirmer ses grandes qualités d'intégrité, de patriotisme, de compétence avérée. Ce poste ne peut être tenu que par quelqu'un qui a fait preuve de ces trois qualités et qui n'a jamais failli à son devoir envers son pays et son peuple. Les missions de la Cour Constitutionnelle et ses prérogatives ne peuvent être mises qu'entre des mains propres, intègres, patriotiques, compétentes, sages, des qualités que M. Omar Belhadj a cultivées le long de sa vie consacrée à l'Algérie, dans tous les domaines, comme Moudjahid pour la libérer, comme magistrat pour la préserver et comme sage pour éviter les déviations. Les héros sont toujours là quand la patrie les appelle !!

**Propos recueillis par Tahar Mansour**